

> Les travaux 2012-2013 en images

Couverture à finaliser avec photo école
+ nouveau nom
+ vignettes du bas à mettre à jour

p 6
Vie scolaire



p 8
Vie Associative



p 12
Fleurissement
2013 : Résultats
du concours



EDITO

SOMMAIRE

> Edito	P 2
> Etat civil	
Urbanisme	P 3
> Le discours	
du nouveau maire	P 4
> Conseil municipal	P 4
> Budget	P 10
> Voierie	P 10
> L'agrandissement	
de l'école	P 12
> Vie scolaire	P 14
> Vie associative	P 16
> Infos communales	P 20



???
???????

Avec 2014, débute une nouvelle période pour notre commune. En effet, à l'issue de trois brillants mandats successifs, Loïc LE NOANE n'a pas souhaité se présenter aux élections municipales du mois de mars 2014 et m'a proposé de conduire une liste. Ayant été à ses côtés durant les 19 dernières années, j'ai ainsi acquis toute l'expérience nécessaire à la conduite des dossiers d'une commune. Aussi, fort de cette marque de confiance et à l'issue d'une brève période de réflexion, j'ai pris la décision de me présenter au poste de premier magistrat de notre commune. En complément d'une bonne connaissance des compétences utiles à la gestion d'une municipalité et des dossiers en cours, se présenter en tant que maire implique également d'aimer sa commune et les personnes qui la composent.

Pour mener à bien cette campagne, j'ai ainsi réuni une liste composée de 5 conseillers et adjoints sortants, ainsi que 9 nouveaux candidats, répartis sur l'ensemble de la commune.

Le scrutin des élections municipales 2014 a constitué une période forte et intense en émotion. Ce 23 mars, vous vous êtes mobilisés pour ces élections à plus de 83% et avez donné une grande légitimité à cette toute nouvelle équipe municipale.

La confiance que vous m'avez témoignée par vos votes, je la partage avec l'ensemble des employés municipaux et de l'équipe municipale. Etre digne de cette confiance nous impose une grande responsabilité pour mener à bien les différents projets qui ont été proposés durant la campagne électorale. Nous saurons nous en montrer dignes.

L'Etat providence que nous avons connu il y a peu encore, n'existe plus et les différentes dotations seront réduites dans le futur. Néanmoins, par une gestion rigoureuse, nous ferons en sorte que le budget municipal permette de conduire nos projets pour ces 6 prochaines années.

Depuis le début de ce 21^{ème} siècle, le nombre d'habitants de notre commune n'a cessé de progresser. Ce fort dynamisme démographique, un des plus élevés de notre département, a eu pour conséquence une augmentation de plus d'un tiers du nombre d'habitants. Le nombre des naissances depuis l'année 2000 (plus de 280) accompagne naturellement la croissance de la population de notre commune. Aussi, depuis déjà plusieurs années une part importante de l'action municipale s'est concentrée sur les moyens utiles au développement et à l'instruction de nos enfants, tant dans l'accueil scolaire que dans les périodes de temps libre.

Avec le temps, les besoins de nos enfants évoluent. Nous veillerons à les satisfaire au cours de cette mandature. En complément, notre équipe municipale travaillera sur les questions de sécurité routière, d'actions sociales et culturelles.

A l'aube de cette nouvelle mandature, je suis persuadé qu'il fera encore bon vivre dans notre commune du FCÉIL. Avec l'ensemble de l'équipe municipale et des employés municipaux, je serai quotidiennement à vos côtés.

Le Maire
Pascal PRIDO

Directeur de la publication : Loïc Le Noane

Conception, réalisation et impression :
RoudennGrafik

Ont participé à ce numéro :
Breton Françoise, Chorin Albert,
Cosquer Philippe, Jacques Sandrine,
Le Coarer Raymond, Le Noane Loïc,
Le Vaillant Ludovic, Méheut Christelle,
Oger Simone.
Juillet 2014



Etat-civil

Naissances

2013

- Le 03/07/13 PANSARD Lilou, de PANSARD Erwan et de Gaëtane HERISSON, La Manchette
- 17/07/13 PHILIPPE Noa, de PHILIPPE Mickaël et de GICQUEL Aurélie, Le Bois Roussel
- 18/08/13 BABILOTTE Candice, de BABILOTTE Jean-Marie et de LE RUEN Marie-Astrid, Les Genêts d'Or
- 27/08/13 MONFORT Charly, de MONFORT Romain et de GICQUEL Emmauelle, La Croix du Bois
- 21/09/13 LE TYRANT Sacha, de LE TYRANT Valentin et de POTREL Alexia, 1 rue de l'Eglise
- 03/10/13 GEORGELIN Lény, de GEORGELIN Ségal et de STEPHAN Sonia, La Ville Goro
- 24/10/13 SAOUTER Hugo, de SAOUTER Christophe et de FOURNIE Emilie
- 25/10/13 DOLCI Lola, de DOLCI Renaud et de GUEGAN Aurélie, La Brousse Penault
- 12/11/13 RANO Gaston, de RANO Frédéric et de PHILIPPE Fabienne, Les Châtaigniers

- 17/11/13 CHARLES Liam, de CHARLES Damien et de COLMAIN Cindy, 5 rue de la Porte Boscher
- 21/11/13 PEPION Erell, de PEPION Stéphane et de LE MOEL Patricia, Les Ventoués
- 25/11/13 HUPPERT Thomas, de HUPPERT Guillaume et de LE MEHAUTE Pauline, Le Bois Rouxel

2014

- 18/02/14 GOEMARE Soline, de GOEMARE Christophe et de GUEGAN Aurélie, 7 impasse de Maupertuis
- 09/03/14 LE LIARD Alysson, de LE LIARD Denis et de BIENVENU Gwendoline, 36 Mauguérand
- 17/03/14 MALARGE LE BRICON Evan, de MALARGE Cédric et de LE BRICON Flora, Crenan
- 23/04/14 GUIGNEUX Arielle, de GUIGNEUX Bertrand et de EVEN Caroline, 5 impasse de Maupertuis
- 27/04/14 TOUPIN Ethan, de TOUPIN Alexandre et de LE GAL Virginie, Crenan
- 16/05/14 LE GALL Arthur, de LE GALL Simon et de LE BOUGEANT Carole, 47 Bêchepée
- 21/05/14 TANGUY Maïwenn, de TANGUY Mickaël et de LE FRANCOIS Christelle, L'Espérance

Mariages

- HEITZ Morgan et JUGAN Géraldine, TOULOUSE le 07/09/13 - Toulouse
- LE RIGOLEUR Laurent et COSSON Guénaëlle, le 09/11/13 - Kerboho
- HILLION Guillaume et HERVO Sabrina le 7/06/14 - 11 impasse de Maupertuis
- JACQ David et COLLET Karine le 05/07/14 - 2 rue des Ruisseaux

Transcriptions et décès

- RIVALAN André, le 04/06/2013, 30 Bêchepée
- BIDAULT Arsène, le 03/07/2013 La Fontaine aux Perdrix
- BOULAIRE née ANDRE Jeannine, le 07/07/2013, La Ville Aux Fèvres
- ANDRE Louis, le 27/07/2013, Kergomau
- MENU née LEROY Marguerite, le 12/08/2013, Le Fonteney
- LE VACON Alexis, le 27/08/2013, 1 route de Châtelaudren 2014
- BERTRAND née BRETON Yvonne, le 18/02/2014, La Touche Hello
- LE ROUX Pierre, le 21/04/2014, L'Epine
- MORIN née KERBOEUF Yvonne, le 30/04/2014, Les Perrières
- DE GRIMAUDET DE ROCHEBOUET Tanneguy, le 18/05/2014, Château de la Noé Sèche

Urbanisme

Permis de construire

2013

- > ECOBICHON Pierre, Le Chêne Carré, garage
- > PIERRE Olivier, 37 Bêchepée, véranda
- > SIMON Yves Le Quartier, hangar
- > ANDRIEUX Jean-Paul, La Ville Goro, agrandissement terrasse
- > GAEC DE KERBOHO, Kerboho, stabulation génisses
- > TRISKALIA POINT VERT, le Volozen, extension magasin

2014

- > ERMEL Martial, 25 Bêchepée, garage
- > TOUPIN Julien, Crenan, extension habitation
- > OIZEL Jérôme, Bel Air, Extension habitation
- > MORIN Benoît, Quénérieux, hangar + réaffectation hangar
- > LE ROUX Pascal, Couëffan, véranda

- > PRIDO Pascal, Kerboho, extension habitation + panneaux photovoltaïques
- > COMMUNE DE LE FOEIL, modifcatif pour aménagement local rangement école

Déclaration préalable

- > CORNET Yvon, 7 rue de la Bruyère, véranda
- > JAGLIN Marcel, Crenan, modification ouvertures
- > COCAULT David, 5 La Gravelle, véranda
- > LE HANNIER Ludovic, 8 imp. de Maupertuis, transformation garage en salle de jeux
- > SAOUTER Christophe, Le Beaudoué, abri de jardin
- > GUILLEMIN Gaël, 5 Mauguérand, buanderie + carport

Mesdames, Messieurs les élus, cher collègues

"Cette réunion d'installation du Conseil Municipal clôt cette campagne des élections municipales 2014. Vous pouvez imaginer que cette quatrième campagne représente pour moi une période particulière.

Lorsque Loïc LE NOANE a décidé de ne pas se présenter pour un nouveau mandat et qu'il m'a proposé de conduire une liste dans le but de poursuivre la gestion de la commune, j'ai parfaitement mesuré l'ampleur des responsabilités qui incombent au premier magistrat d'une commune.

Après 19 années d'expérience en tant que Conseiller Municipal, puis Adjoint, j'ai acquis au fil des trois derniers mandats, l'ensemble des compétences nécessaires à la gestion actuelle d'une commune. Aussi, c'est en totale conscience que j'ai décidé de conduire la liste qui vient d'obtenir plus de la majorité des suffrages.

A la suite d'une campagne dense et soutenue, l'élection de dimanche dernier a montré, dans le respect des fondements de la démocratie, la formidable mobilisation des fœillaises et des fœillais, avec un taux de participation supérieur à 83 %, contrastant avec la moyenne nationale. Le dépouillement de ce scrutin, rassemblant une grande proportion de la population, restera un moment fort pour la commune, ainsi qu'un instant profondément ancré dans ma mémoire.

La victoire de la liste que j'ai conduite est également celle de toutes les personnes qui nous ont fait confiance et qui ont œuvré pour nous faire connaître. Avec mes colistiers, je partage tous les témoignages de sympathie et d'encouragements qui ont suivi ces élections. Cette confiance nous va droit au cœur et nous honore. Toute l'équipe municipale se mettra au

travail dès lundi prochain, afin d'assumer ses responsabilités et mener à bien le projet que nous avons proposé à la population du Fœil.

N'oublions pas pour autant tous ceux qui ont fait un autre choix électoral. Nous sommes et serons les élus de toutes et tous, dans un esprit de respect, d'écoute de tous les fœillais et de tolérance. Nous ne pourrons certainement pas faire plaisir à tout le monde, et telle n'est pas la mission qui m'incombe ; mais je m'engage à conduire avec notre équipe les affaires de la commune dans l'intérêt général et la satisfaction du plus grand nombre.

Je placerai ce mandat sous le signe de la confiance et de la responsabilité de toutes et tous (personnel communal, adjoints, conseillers municipaux). J'ai souhaité constituer une équipe forte et disponible, c'est la raison pour laquelle je me suis entouré de quatre adjoints, chacun investi de tâches bien précises.

En ce début de premier mandat en tant que Maire, je sollicite votre indulgence, particulièrement au cours de ces premières semaines. Mais l'enthousiasme, la volonté et les compétences de l'ensemble de notre équipe permettront de nous élever rapidement à niveau et de trouver notre rythme de croisière, afin de compenser certaines difficultés.

Avec cette élection, une page de l'histoire de notre commune vient de se tourner, et succéder à Loïc LE NOANE ne sera pas aisé. Mais ces 19 années passées au sein du Conseil Municipal m'ont apporté de nombreuses expériences et laisseront des traces fortes.

Loïc, tu as toujours été respectueux, disponible et serviable pour

tout à chacun. Tu as de plus été le garant de la bonne santé de notre commune qui a grandi et prospéré pour atteindre aujourd'hui 1500 habitants. Au nom de l'ensemble de la population du Fœil, je te remercie chaleureusement pour ton action au profit de la commune et je te souhaite à présent de profiter pleinement de ta retraite.

Aussi, comme vous pourrez le comprendre, c'est avec une grande émotion que j'endosse aujourd'hui l'habit de premier magistrat de notre commune.

Permettez-moi d'avoir, en ce moment solennel, une pensée émue pour mes deux grands-pères qui ont été conseillers municipaux, l'un ici même au Fœil et l'autre au Leslay. Ces hommes de dialogue et d'action étaient de véritables humanistes et je ferai en sorte d'être digne de leurs valeurs.

A l'aube de cette mandature et de cette nouvelle étape personnelle, je tiens à remercier tout particulièrement mes proches, mes parents, beaux-parents, Nathalie mon épouse, Franck et Emmanuel mes deux enfants, qui m'ont tous apporté leur soutien, leurs encouragements et leur aide pendant ces mois de préparation et de campagne.

Je ne serai pas plus long, car il n'est plus temps de parler mais d'agir. De nombreux défis et chantiers nous attendent, mais notre feuille de route est claire : POURSUIVRE ENSEMBLE LE DEVELOPPEMENT DE NOTRE CHERE COMMUNE."

Pascal PRIDO



Voici résumées quelques-unes des décisions prises au cours des différents conseils municipaux passés. L'intégralité des délibérations est consultable en mairie.

ROUTES ET CHEMINS

Transfert de la voie et des réseaux du lotissement privé de « Bêche-pée » dans le domaine public communal

Le conseil municipal, réuni le 11 juillet 2013, a décidé d'engager toutes les procédures nécessaires pour le classement dans le domaine public communal de la voirie intérieure (pour une surface de 1071 m²) et des réseaux propres (réseaux EDF sur une surface de 30 m²) au lotissement « Bêche-pée » (jusqu'alors propriétés du lotisseur Mr André MORCEL), et respectivement cadastrées sous les numéros ZH 133 et 134.

Effacements de réseaux basse tension, d'éclairage public et de France Télécom

Le 30 janvier 2013, le Conseil Municipal avait décidé de réaliser l'effacement des réseaux et l'aménagement de l'éclairage public qui en découle. Le 19 septembre 2013, les devis définitifs ont été approuvés, permettant le démarrage des travaux.

Ce chantier a concerné les rues de l'Ecole et de l'Eglise, jusqu'au carrefour de Bêche-pée, et a consisté en :

l'effacement du réseau électrique basse tension : il s'agit de la dépose du réseau aérien existant (dont 11 poteaux béton), avec reprise de 6 branchements d'abonnés en souterrain (montant estimatif : 51 800 € TTC, dont 12 950 € à la charge de la commune) l'aménagement de l'éclairage public, alimenté en souterrain, avec la pose de 12 lanternes sur mâts et 2 lanternes sur façade (montant estimatif : 43 400 € TTC, dont 21 700 € à la charge de la commune)

l'effacement de réseaux téléphoniques : il s'agit de la réalisation d'une tranchée France Télécom indépendante et en commun avec la tranchée basse tension, pose de fourreau, de chambres de tirage avec fourniture et pose de 9 citerneaux de branchements (montant estimatif : 31 300 € TTC).

Demande de subvention auprès du Conseil Général au titre des opéra-

tions de sécurité routière

Le Conseil Général des Côtes d'Armor est amené à financer, dans les communes de moins de 10 000 habitants, des équipements destinés à l'amélioration de la sécurité routière, à hauteurde 30% du coût HT avec un plafond de 1500 €/unité. Le Conseil Municipal a donc décidé, le 6 février 2014, de solliciter une aide financière pour la mise en place de deux abribus (au Poëmen et à la Croix-Neuve), afin d'améliorer la sécurité des usagers.

Programme voirie 2014

Le 6 mars 2014, le Conseil Municipal a adopté le programme de travaux à réaliser en 2014 sur les voies communales : aménagement des trottoirs au niveau de l'église et de l'école jusqu'au carrefour du bourg,

voies suivantes : VC Bêche-pée jusqu'à la RD40(280 ml), VC Ville Cotio (380 ml), Chemin Pichot (60 ml), petit chemin Oisel (30ml), carrefour de la RD7 à Cohellieu et Malher.

Circuit de randonnée

Un circuit de randonnée est en cours de fléchage sur la commune (travail réalisé par Quintin Communauté). En attendant sa prochaine mise en service, le Conseil Municipal, réuni le 6 mars 2014, lui a choisi un nom : « la Vallée des Peupliers ».

ACHATS ET AMÉNAGEMENTS DIVERS

Réaménagement de la cuisine municipale

Après étude de 3 devis, c'est l'entreprise Tec Hôtel qui a été choisie par le Conseil Municipal du 6 mars 2014 pour réaliser le réaménagement de la cuisine municipale (fourniture et pose d'un four, d'une table de soubassement, d'une sauteuse et d'une étagère, et reprise du matériel obsolète), pour un montant de 11 299 € HT (13 513.80 € TTC).

Acquisition de 2 lave-linge et d'un sèche-linge

L'entreprise LE LIARD a été choisie par le Conseil Municipal du 6 mars 2014 pour la fourniture et l'installation d'un lave-linge en remplacement de l'appareil défectueux de la cuisine ainsi que d'un lave-linge et d'un sèche-linge destinés à la nouvelle école, le tout pour un montant de 1166,40 € HT (1 399,70 € TTC) soit 439.9 € TTC pour le sèche-linge et 479.90 € TTC par lave-linge.

Acquisition d'un standard téléphonique pour la mairie

Le standard téléphonique, datant de plus de 15 ans, est trop ancien pour s'adapter aux nouvelles technologies et présente un risque de panne important. En outre, le changement de technologie pour l'installation téléphonique permettra d'optimiser les dépenses liées aux lignes existantes dans les différents bâtiments municipaux et de créer un accès internet à moindre coût sur la ligne de la salle polyvalente.

Il a donc été décidé, lors du Conseil Municipal du 6 mars 2014, de remplacer le matériel obsolète. Un premier devis, présenté par l'entreprise Orange, s'élève à 2 435,47 € HT (2 922,56 € TTC) et comprend : un standard téléphonique (auquel pourront être raccordés les 3 postes téléphoniques simples existants), un auto-commutateur, 2 postes numériques, la mise en place d'un message d'accueil et d'attente.

Le Conseil Municipal a donné un accord de principe pour ce devis, sous réserve de comparer avec les tarifs appliqués par des entreprises spécialisées dans ce type de matériel.

TARIFS COMMUNAUX EN VIGUEUR

Évolution tarifs cantine et garderie

Le Conseil Municipal du 19 décembre 2013 a décidé d'augmenter de 1,5 % les prix de cantine et de garderie scolaire au 01/01/2014, comme suit :

CONSEIL MUNICIPAL

Repas enfant 2,45 €, repas adulte 3,96 € ;
Garderie scolaire, en fonction du temps de présence (7h15 le matin - 18h45 le soir) :

matin :

7 h 15 à 7 h 50 : 1,13 €
7 h 50 à 8 h 50 : 1,09 €

soir :

16 h 30 à 17 h 30 : 1,62 €
17 h 30 à 18 h 30 : 1,65 €
18 h 30 à 18 h 45 : 1,70 €

Les familles de 2 enfants bénéficient d'une réduction de tarif de garderie de 15 %, celles de 3 enfants de 20 %.

Chèque emploi service universel (CESU)

Le 1^{er} février 2012, le Conseil Municipal avait autorisé la mise en place du dispositif des chèques CESU pour le paiement des frais de la garderie municipale. Mais devant l'importance des frais occasionnés (frais relatifs au remboursement des CESU pré-financés), le Conseil Municipal du 20 février 2014 a décidé, à l'unanimité, d'accepter désormais les CESU uniquement pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans. Dans ce cas, la commune sera exonérée des frais relatifs au remboursement des CESU pré-financés.

Évolution tarifs concessions cimetière

Le Conseil Municipal, réuni le 19 décembre 2013, a décidé d'augmenter les tarifs de concessions du cimetière au 01/01/2014 de 3 %, arrondi à l'euro supérieur. Les tarifs en vigueur sont donc les suivants :

Colombarium

10 ans : 309 €
20 ans : 515 €
30 ans : 824 €

Espace cinéraire

15 ans : 52 €
30 ans : 82 €

Autres concessions

15 ans : 82 €
30 ans : 155 €
50 ans : 309 €

Évolution tarifs location salle polyvalente et petit matériel

A l'unanimité, le Conseil Municipal du 19 décembre 2013 a décidé :

- d'augmenter les tarifs de location de la salle polyvalente au 01/01/2014 de 1,5%, arrondi à l'euro supérieur.
- de maintenir les tarifs de location du petit matériel au 01/01/2014.

Les tarifs en vigueur sont donc les suivants :

A tout utilisateur et pour toute location (vaisselle, salle, cuisine...), il sera demandé un chèque d'arrhes de 100 euros.

Lors de la remise des clés, un chèque de caution de 500 euros sera conservé en mairie jusqu'à vérification de la salle et pointage de la vaisselle. En cas de nécessité, facturation des heures de ménage : 30 euros/heure.

Remplacement casse : couverts, verres : 1.50 € /unité ; autres (assiettes, plats, pichets...) : au prix de remplacement.

TARIFS COMMUNAUX AU 19/12/2013		
SALLE POLYVALENTE		
PRESTATION	PLEIN TARIF	TARIF REDUIT*
BAL DISCO Bal en Soirée	- -	183 € 183 €
Soirée/ Repas d'Association (droit d'utilisation de la cuisine inclus)	272 €	219 €
Couverts 0,50 €/Personne	NON	OUI
Facturation entière		Limite plafond 80 € Commune
Cartes, théâtre, loto, etc ...	109 €	73 €
Location sous-sol	54 €	33 €
Grande Salle		
1 repas	219 €	165 €
2 repas (ex : Mariages)	273 €	198 €
Retour Mariage	91 €	70 €
Réveillon	432 € (traiteur)	273 € (Privé)
Réunion	91 €	59 €
Apéritif	113 €	70 €
Petite Salle (Maxi 40 places)		
1 repas	134 €	81 €
Réunion	49 €	0
Location de couverts (toujours en sus) - par personne	0,70 € complet Y compris couverts poisson	0,70 € complet Y compris couverts poisson
Apéritif	70 €	39 €
Utilisation de la cuisine		
complète	113 €	91 €
sans les fourneaux	49 €	39 €
LOCATION MATERIEL (uniquement pour les habitants de LE FCEIL)		
Tables (ancien mobilier)		5 €
Tables + Chaises (ancien mobilier)		6 €
Couverts (par personne)		1 €
Verres (Le carton de 12)		3 €

* Habitants et associations de la commune

Évolution tarifs assainissement

A l'unanimité, le Conseil Municipal du 19 décembre 2013 a décidé de maintenir les tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2014, à savoir :

22 € d'abonnement mensuel
1,34 € / m³ d'eau

ENFANCE - JEUNESSE

Participation financière OGECQ école Notre Dame de Quintin

L'OGECQ de l'école Notre-Dame de Quintin, représentée par son président Pierre DE BEAUREGARD, a sollicité une participation financière pour les 54 enfants du Fœil scolarisés dans l'école Notre-Dame (demande de 170 € par enfant).

La loi prévoit que la prise en charge de la scolarité des élèves inscrits dans une école privée sous contrat d'apprentissage hors de sa commune de résidence est obligatoire si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Si la commune n'est pas en mesure d'accueillir l'élève dans l'école et d'en assurer la restauration et la garde périscolaire,
- Si la fréquentation de l'école privée sur le territoire d'une autre commune est liée à des contraintes médicales,
- Si un frère ou une sœur a déjà dû s'inscrire hors de la commune pour une des deux raisons précédentes.

Aucune de ces conditions n'étant remplie, la prise en charge de ces élèves n'est pas obligatoire, mais est soumise au vote du conseil, le 24 avril 2014.

Après en avoir débattu puis voté, le conseil a décidé de ne pas accorder de participation financière à l'OGECQ Ecole Notre Dame au titre de l'inscription des élèves domiciliés sur le territoire de la commune de LE FŒIL (14 votants, 11 voix défavorables à la participation financière et 3 voix favorables).

Accueil CLSH été 2014

La Commune est sollicitée pour l'accueil, sur la période allant du 5 juillet au 16 août 2014 inclus, des enfants inscrits au Centre de loisirs intercommunal, à savoir les 6/9 ans sur la totalité de la période et les 9/12 ans du 28 juillet au 16 août 2013, l'accueillant prévu pour 60 enfants maximum.

Une convention doit être signée entre Quintin Communauté et la Commune afin de définir les conditions de mise à disposition des locaux, du matériel. Un état des lieux avec inventaire sera joint à la convention. L'ensemble des frais de fonctionnement occasionnés seront facturés à la M.J.C.

Réuni le 20 mai 2014, le conseil municipal a validé la mise à disposition des locaux suivants pour le CLSH :

- Pour les activités : école /hall d'entrée avec sanitaires, salle de classe de l'étage, salle TME, salle des maîtres (ancien dortoir) cours façade et arrière avec préau, terrain des sports ;
- Pour la restauration : restaurant scolaire (sans la cuisine) avec accès aux sanitaires.

Le nouveau conseil municipal

A l'issue des élections municipales du 23 mars 2014, le nouveau conseil municipal a été mis en place, en plusieurs étapes.

Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de Loïc LE NOANE, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessous installés dans leurs fonctions :

AUFFRET Yannick, AVRIL Florence, BOSSEAU-LE BARS Jeanine, BREUIL-CLAVE Sabine, BRIATTE Audrey, COSQUER Philippe, DE FRESLON Hervé, LE COARER Raymond, LE VAILLANT Ludovic, LEMERCIER Claudine, MEHAUTE-BRETON Françoise, MEHEUT Christelle, PRIDO Pascal, REINHARD Damien, ROUSSEAU Philippe

Élection du maire

Candidats : Pascal PRIDO et Hervé DE FRESLON

Vote : 15 votants, 12 voix pour Pascal PRIDO, 3 voix pour Hervé DE FRESLON

Résultat : Pascal PRIDO élu Maire et aussitôt installé

Élection des adjoints

Sous la présidence de Monsieur Pascal PRIDO, désormais Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Détermination du nombre d'adjoints : le conseil municipal a choisi à la majorité des membres (12 pour, 1 contre et 2 abstentions), de passer de 3 à 4 adjoints, mais en répartissant la charge de travail et la rémunération du 3^{ème} adjoint (pendant l'ancienne mandature) sur les 3^{ème} et 4^{ème} adjoints de ce nouveau mandat. Le coût reste ainsi inchangé pour la commune.

Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire : une seule liste de candidats a été déposée, constituée de :

- 1 : Raymond LE COARER
- 2 : Christelle MEHEUT
- 3 : Ludovic LE VAILLANT
- 4 : Françoise MEHAUTE-BRETON

• **Vote** : 15 votants, 12 voix pour, 3 abstentions

• **Résultat** : sont proclamés adjoints et immédiatement installés :

1^{er} Adjoint : Raymond LE COARER

2^{ème} Adjoint : Christelle MEHEUT

3^{ème} Adjoint : Ludovic LE VAILLANT

4^{ème} Adjoint : Françoise MEHAUTE-BRETON



Présentation de l'équipe municipale



Le Maire :
Pascal PRIDO,
Kerboho
En couple, 2 enfants
au Fœil depuis 1970
Profession : Agriculteur
Conseiller Municipal
depuis 1995,
adjoint depuis 2001.

Permanence :
Mardi : 9 h à 12 h
Jeudi : 9 h à 12 h
Samedi : 10 h à 12 h
Et sur rendez-vous



1^{er} adjoint :
Raymond LE COARER,
48 Bêchepée
Veuf, 3 enfants, né au Fœil
Conseiller Municipal depuis
2001, adjoint de puis 2008.
Délégation : Travaux, voirie,
patrimoine

Permanence :
Lundi de 14 h à 16 h
et sur rendez-vous.



2^{ème} adjointe :
Christelle MEHEUT,
31 Bêchepée
Mariée, 2 enfants
au Fœil depuis 2000.
Profession : Directrice de restaurant
Conseillère Municipale depuis
2001, adjointe depuis 2008.
Délégation : Affaires scolaires,
personnel communal depuis
2007.



3^{ème} adjoint :
Ludovic LE VAILLANT,
9 Impasse Sainte Anne
Marié, 2 enfants
au Fœil depuis 2004.
Profession : Assistant technique
Conseiller Municipal depuis
2008, adjoint en mars 2014
Délégation : Communication
et vie associative

Permanence :
Samedi de 10 h à 12 h
et sur rendez-vous.



4^{ème} adjointe :
Françoise BRETON,
La Croix Neuve
Marié, 2 enfants
au Fœil depuis 1994
Profession : Aide soignante
Conseillère Municipale depuis
2008, adjointe en mars 2014
Délégation : Affaires sociales et
public en difficulté



Philippe ROUSEAU
le Clos de la Bagatelle
En couple, 6 enfants,
au Fœil depuis 2003.
Profession : Employé de couvoir
Conseiller Municipal
depuis 2014.



Yannick AUFFRET
2 impasse du Tertre
Marié, 4 enfants,
au Fœil depuis 2006
Profession : Mётreur conducteur
de travaux
Conseiller Municipal
depuis 2014.



Hervé de FRESLON
Coueffan
Marié, 4 enfants
Profession : Exploitant Agricole
Conseiller Municipal
depuis mars 2014
Vice Président en charge de
l'économie et de l'habitat à
Quintin Communauté



Damien REINHARD
7 Impasse Sainte Anne.
Marié, 2 enfants
au Fœil depuis 2004.
Profession : Technicien-forma-
teur, informatique
Conseiller Municipal
depuis Mars 2014



Florence AVRIL
2 rue de Maupertuis
Mariée, 2 enfants,
au Fœil depuis 2007
Profession : Responsable
Marketing
Conseillère Municipale
depuis mars 2014



Philippe COSQUER
La Porte aux Croix
Marié, 1 enfant,
au Fœil depuis 2000
Profession : De formation initiale scientifique, Docteur es-
sciences, exerce la profession de
chef de projets au Pôle de com-
pétitivité IDforCAR (pôle véhi-
cules et mobilité de l'Ouest).
Conseiller Municipal
depuis 2008



Claudine LEMERCIER
Chemin Guillard
48 Mauguérand
Mariée, 3 filles et 5 petits enfants,
née au Fœil
Profession : Retraitée depuis
septembre 2013
Conseillère Municipale de 1983
à 2001 et nouvel engagement
en mars 2014.



Jeannine LE BARS
Le Baudouai
Mariée, 3 enfants,
au Fœil depuis 2000.
Profession : Retraitée de la res-
tauration
Conseillère Municipale
depuis mars 2014



Sabine BREUIL-CLAVE
Le Petit Robien
Mariée 4 enfants,
au Fœil depuis 2000
Profession : Contrôleur transport
scolaire
Conseillère Municipale en 2014
Commission enfance jeunesse
à la communauté de commune.



Audrey BRIATTE
39 lieu dit Mauguérand
Mariée, 2 enfants,
au Fœil depuis 2011
Profession : Assistante
socio-éducatif
Conseillère Municipale
depuis mars 2014

La séance du conseil municipal du 06/03/2014 compte parmi les réunions les plus importantes dans la vie de la commune. C'est en effet à cette occasion que les conseillers municipaux adoptent le budget général ainsi que les taux d'imposition communaux.

A ce budget voté le 06/03/2014, s'ajoute la décision modificative budgétaire du 27/05/2014, les deux sections budgétaires s'équilibrent comme suit :



La section de fonctionnement

DÉPENSES	MONTANT EN EUROS	RECETTES	MONTANT EN EUROS
		Atténuation de charges	30 000 €
Charges à caractère général	269 100 €	Produits de gestion courante	39 565 €
charges de personnel	362 750 €	Impôts et Taxes	589 404 €
Autres Charges	193 470 €	Dotations de l'Etat	467 399 €
Charges financières	32 955 €	Autres Produits de gestion courante	18 700 €
Virement à la section d'investissement	321 955 €	Excédent reporté	18 770 €
		Opérations d'ordre	15 987 €
TOTAL	1 179 825 €	TOTAL	1 179 825 €

Voierie

Depuis le début de l'année, un certain nombre de travaux ont été réalisés, suite aux intempéries de cet hiver et pour permettre un bon état de nos routes (curage des douves, pause de buses pour permettre l'évacuation de l'eau, débouchage de pont)

Lieu des Travaux de voiries réalisées :

L'Ingloret, Crenan, Bêchepée, La Ville Goro, La Ville Boscher, La Gravelle, Le Fonteny, L'Espérence et le Bout d'en Bas.



Intervention du SIVAP au Beaudoué (canalisation traversée de route bouchée), sous contrôle de Raymond Le Coarer et de Christophe Chandemerle.

La section d'investissement

CHAPITRE	DEPENSES	MONTANT EN EUROS	CHAPITRE	RECETTES	MONTANT EN EUROS
20	Etudes PLU, réaménagement secrétariat mairie	13 000 €	13		
204	Subvention travaux éclairage public	10 000 €	10	FCTVA	41 944 €
21	Matériel (informatique, école, cuisine) et véhicule	44 000 €		Excédent de fonctionnement capitalisé	488 578 €
23	Travaux (église, école, logements Ste-Anne, terrain des sports, voirie)	180 500 €	40	Opérations d'ordre de transfert	3 779 €
16	Emprunts	104 591 €	165	Dépôts et cautionnements reçus	400 €
040	Opérations d'ordre	15 987 €	21	Virement section Fonctionnement	321 955 €
	reste à réaliser N-1	538 463 €		Reste à réaliser N-1	159 697 €
16	Solde d'exécution reporté	109 812 €			
	TOTAL	1 016 353 €		TOTAL	1 016 353 €

La Fiscalité directe du Foeil avec maintien des taux pour 2014 est la suivante :

	BASE	TAUX	PRODUIT FISCAL
Taxe d'Habitation	921 000 €	27,72%	255 301 €
Foncier Bâti	678 700 €	23,28%	158 001 €
Foncier non Bâti	86 500 €	89,02%	77 002 €
RECETTES FICALES			490 304 €



Photo d'une deuxième photo ?

Agrandissement de l'école

Après les vacances d'hiver, les CM ont déménagé en quittant leur classe de l'étage pour emménager dans l'ancienne classe de maternelle plus spacieuse et plus lumineuse, ce qui leur permet de bénéficier d'espaces bibliothèque et de réalisés des travaux de groupes.

Les élèves de Jocelyne et de Frédé-

rique (CP-CE1 , CE1-CE2)ont gardé les mêmes classes qu'auparavant. Toutes les sections maternelles ont intégré l'agrandissement de l'école avec beaucoup de bonheurs, plus fonctionnels et adaptés à leurs âges. Les nouveaux locaux sont très appréciés des maîtresses et du personnel communal. La garderie, plus

spacieuse et moins bruyante, leurs permets de goûter sur place après l'école. La salle de motricité procure beaucoup d'avantage avec de nouveaux divertissements (mur d'escalade, différents jeux d'intérieur, et abri en cas mauvais temps).

Ci-joint le tableau des coûts et des financements concernant l'agrandissement :

COÛT ET FINANCEMENT DE L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE			
DÉPENSES (TTC)		FINANCEMENT	
Architecte (estimatif)	101 690 €	DET (subvention de l'état)	149 000 €
Etude, contrôle coordination, divers	26 920 €	Contrat territoire (conseil général)	77 672 €
Marché de travaux (estimatif)	1 137 567 €	CAF	15 011 €
Total avenants	39 187 €	LEADER	23 583 €
Achat SHAM ROCKS	106 884 €	Réserve Parlementaire	25 000 €
Achat terrain	32 461 €	Total subventions	290 266 €
		Emprunts CAF 0%	15 011 €
		Emprunt de la commune	355 000 €
		Récupération TVA (estimatif)	182 000 €
		Autofinancement	602 432 €
Total des dépenses	1 444 709 €	Total des financements	1 444 709 €





Pour informations, voici les TAP
(Temps d'Activité Péri-scolaire, pour l'année 2014-2015) :

	7h15-8h50	9h-12h	12h-13h30	13h30-14h15	14h15-16h30	16h30-18h45
Lundi		classe	pause méridienne	TAP ou sieste	classe	Accueil périscolaire
Mardi	Accueil périscolaire	classe	pause méridienne	TAP ou sieste	classe	soir
Mercredi	matin	classe	Restauration et garderie jusque 13h30			
Jeudi		classe	pause méridienne	TAP ou sieste	classe	Accueil périscolaire
Vendredi		classe	pause méridienne	TAP ou sieste	classe	soir



Les maternelles

Les enfants de maternelle **ont fêté chaque mois les anniversaires** des enfants nés durant le mois écoulé. Chaque fois, ils ont cuisiné, puis les deux classes se sont réunies pour déguster les gâteaux et souffler les bougies.



Ils sont allés trois fois au **cinéma**, à Saint-brieuc et à Quintin dans le cadre d'école et cinéma ainsi que cin'école.

Ils se sont déguisés pour la fête du printemps et ont tous goûté ensemble après un petit défilé assez court à cause du temps !

Jusqu'au mois d'avril, Céline Gaudin est intervenue pour **des séances de musique**. Nous avons fait le tour du monde : chaque période correspondait à un continent.

Les élèves ont également participé à **une chasse à l'oeuf** dans leur ancienne cour : ils devaient retrouver leur paquet à l'aide de leur prénom ou de leur photo.

Nous sommes aussi allés au **zoo de Trégomeur** fin mai pour y découvrir différents animaux, en particulier ceux du continent asiatique.



Les CP/CE1 et CE1/CE2

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, les classes de CP/CE1 et CE1/CE2, ont réalisé des activités communes :

En septembre, nous nous sommes rendus à la **foire exposition de Saint-Brieuc**. Pendant cette matinée, nous avons visité l'exposition sur l'Amazonie



et nous avons écouté puis interrogé des personnes qui connaissent la vie là-bas.

Tous les CE1 et CE2 sont allés à la **piscine** une fois par semaine de septembre à décembre.

Dans le cadre du dispositif **école et cinéma**, les élèves sont allés trois fois au cinéma : ils ont vu les films suivants : les vacances de Monsieur Hulot, le petit fugitif et les pionniers du cinéma.

En décembre, dans le cadre du **salon du livre de Ploufragan**, tous les élèves de l'école ont eu la chance de rencontrer Christelle Le Guen, illustra-

trice. Après une démonstration de son travail, chaque élève a pu à son tour dessiner sous ses conseils. Les élèves l'avaient rencontré en février 2013 lors du spectacle le Père Tire-Bras de la compagnie « La Famille Petit-Plus » à la mjc de Quintin.

En février, les élèves se sont rendus au **musée école de Bothoa** où ils ont pu découvrir l'école et les jeux d'autrefois. Après une petite marche sous la pluie, ils ont eu une leçon de morale puis une leçon d'écriture à la plume. A midi, le repas était composé d'une soupe de pain et de pain beurre en dessert. L'après-midi, les élèves ont participé à deux ateliers : couture et jeux buissonniers.

Une année en CM1 / CM2

Les 26 élèves de CM1/CM2 ont eu la chance, cette année scolaire, de partir à la découverte de la capitale. Pendant quatre jours, du 14 au 17 janvier, ils ont séjourné à Paris pour y découvrir l'histoire de France à travers la visite des quartiers ainsi qu'un grand nombre d'œuvres d'art à travers la visite des musées.

Ce projet interdisciplinaire a débuté dès le début de l'année ; les élèves ont commencé en classe leur carnet de voyage, se sont documentés sur leurs visites, ont lu un roman qui les a plongés au cœur de Versailles.

Sur place, ils ont, tels de vrais parisiens, emprunté pour chacun de leur déplacement, le métro avec beaucoup de plaisir et d'aisance, pour finir.

Après une croisière sur la Seine et la visite de la Tour Eiffel, le premier jour, les CM1/CM2 ont découvert l'Île de la Cité et Notre Dame de Paris puis le musée d'Orsay où ils ont rencontré les œuvres de Van Gogh ou Monet.

En parcourant le quartier du Marais, ils ont découvert la place de Grève, siège des exécutions sous l'Ancien Régime, ont écouté attentivement la guide qui leur contait la fin d'Henri IV et de Ravaillac, ont admiré la célèbre place des Vosges.

Au Centre Pompidou, ils se sont confrontés à l'Art Abstrait avec beaucoup d'intérêt et de curiosité.

Enfin, le vendredi, ils ont admiré les chefs d'œuvre classiques tels la Vénus de Milo, la Joconde, le Radeau de la Méduse au musée du Louvre avant de visiter le château du Roi Soleil : Versailles.

Au terme de ces quatre journées intensives, les élèves ont pu situer les différents courants artistiques dans le temps, ils ont développé leur sens critique face aux œuvres rencontrées et ont pu visualiser les grands lieux de l'histoire de France.



En février et mars, les CM1/CM2 ont bénéficié de trois après-midi « orchestre » proposés par l'animatrice en musique de la Communauté de Communes de Quintin, Céline Gaudin. Au cours de ces trois séances, ils se sont familiarisés avec les instruments à vent (trompette, clarinette, flûte traversière, trombone à coulisses, saxophone...).

Ce cycle musical leur aura permis de pratiquer un instrument et aura peut-être suscité des vocations...

L'année se termine de façon sportive puisque les élèves de CM préparent leur Petit Tour à Vélo qui les mènera le 17 juin vers les Chaos du Gouët sur 26 kms de petites routes et chemins, avant de parcourir à pied, cette fois, des sentiers de bord de mer, lors de la sortie de fin d'année de tous les élèves de l'école.



Merci à

l'Amicale laïque d'avoir permis que ce projet se réalise une nouvelle fois.

L'amicale laïque a clôturé son année avec la fête de l'école qui s'est déroulée le 16 juin, avec comme tous les ans le spectacle des enfants qui cette année était sur le thème de la Bretagne.

Nouveauté de cette année la **"soirée moove" du 6 avril** qui a été un succès, convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Un grand merci à tous les membres de l'amicale laïque pour leur investissement, durant cette année scolaire.



Les Bouchons de l'Espoir

L'Association "Les Bouchons de l'Espoir" créée en 2002 collecte tous les bouchons en matière plastique ou en liège afin d'aider financièrement les familles qui doivent supporter de lourdes charges pour les besoins matériels et médicaux de leur enfant handicapé.

Depuis 10 ans, 47600 euros ont été distribués dans le département. Pour récolter ces fonds, 350 tonnes de bouchons ont été vendues à une usine de recyclage, afin d'être réutilisés dans la fabrication de différents objets.

Double page vie asso à faire quand on aura validé le chemin de fer (vie asso sur 2 ou 3 pages)



Arrivé à mi parcours de l'année 2013, le comité des Fêtes et Loisirs ne peut que se féliciter de la réussite des 2 premières manifestations de début d'année à savoir. **La soirée théâtrale du 9 février** avec la troupe de Pommeret "Grand'mère est amoureuse" nous donnait une salle comble. **Le 21 avril la concentration VTT et cyclos**, c'est sous un soleil printanier que les 250 vététistes et 70 cyclos s'élançaient sur les divers circuits ; à noter la présence de Sébastien Hinault et Yoann Le Bon.

Manifestations : **le 8 juin** s'est déroulée une **marche semi nocturne**, tandis qu'un **Trail** est programmé pour **le 20 octobre**. Grand merci à tous les bénévoles qui participent à la réussite de ces divers rassemblements.

Le vide-grenier organisé par Armor Slider le 26 mai



Club des Joyeux Retraités Le Fœil

Beaucoup de monde pour notre sortie du 3 mai : un déjeuner croisière sur l'Erdre. Le soleil était de la partie !



Armor SLIDERS

Cette association créée en 2009 sur la commune du Fœil a pour but de promouvoir le roulage de pilotes amateurs sur piste. **Elle engage cette année un pilote les 20 et 21 juillet 2013 sur le circuit du Mans** à la course amateur "promodécouverte".

avec une cinquantaine de motos bravant la pluie et 150 repas servis à la Salle des Fêtes.

Un vide-grenier a eu lieu au bourg le 26 mai, avec repas sur place, coq au riz et frites "maison". Il s'est

L'équipe première termine 3^{ème} en division 2 et l'équipe B termine 9^{ème} en division 3.

Toutes deux promues cette saison se sont maintenues dans leur catégorie.

Félicitations à l'équipe fanion qui est invaincue depuis 2 saisons sur ses terres.



Le 18 mai nous avons fêté les 40 ans du club, avec une cérémonie, un verre de l'amitié et des grillades.

Merci aux bénévoles pour leur investissement au sein du club.

???
?????

???

Feux et brûlage des déchets verts

La Préfecture rappelle que les déchets verts de jardin sont assimilés à des ordures ménagères et que le brûlage à l'air libre par les particuliers est donc interdit. Il est obligatoire de les traiter via la déchetterie. Aucune dérogation ne peut être accordée pendant une période quelconque de l'année.

Horaires de la déchetterie de Quintin

Lundi après-midi
Mardi matin
Mercredi après-midi
Fermée le jeudi
Vendredi et samedi toute la journée

HIVER : du 1^{er} novembre au 31 mars
Matin : de 9h à 12h
Après-midi : de 14h à 17h15

ÉTÉ : du 1^{er} avril au 31 octobre
Matin : de 8h45 à 12h
Après-midi : de 14h à 18h

Les Chiens

A dater du 31 décembre 2009, les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (de 1^{ère} catégorie) de chiens de garde ou de défense (de 2^{ème} catégorie) ont l'obligation d'obtenir un permis de détention pour ces chiens. Le chien doit également passer une visite d'évaluation comportementale vétérinaire. Les listes de formateurs et des vétérinaires habilités à réaliser ces formations et ces visites sont disponibles en mairie.

Nous rappelons aux propriétaires de toute race de chiens de ne pas les laisser divaguer en tous lieux, car ils représentent un danger pour tous : piétons et enfants, circulation des divers véhicules et des autres chiens tenus en laisse.

De plus, nous vous rappelons que les pelouses communales ne sont pas des toilettes pour chiens.

Les bruits

"Extrait préfectoral du 27/02/1990-article 4" : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que : tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, ne peuvent être effectués que les :

Jours ouvrables :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

Les samedis :

de 9h à 12h et de 15h à 19h

Et sont tolérés les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Bientôt 16 ans !
Pensez au recensement
C'est obligatoire !

Ur? Sed magnam nimporum untiū, velendam endunt ut lia sun-demp oribusd aecture riatusanditī res imoluptur?

Ma quo corepudit harum latiaturitat milluptae et invenda nda Catibus, aut

facuptatur re pos magnientisi iliqui as rerfernata veri idellor emodist, incipsum ea solluptasit, odigendebit aut molecaborat ventiureped et lacullitiis sit quos coneusantia dolecti optature occus aut perferit dem faceaque porate vel ius ute nonse num, secus ma et officius, quis mos ut aribus alitam alibusciet

Txt à taper

verisci dolupta temquis alia nest, quae dolorem di simetusa pos modi res explabo. Molupta epudamentur sit volupta discit, ut aut que ped magnim sed quia explic tendi repro

possint, corest, aut ut aut essim estetur aute vid exerch iciendus exped eostio. Axim eosaepludi accae inciendae vit, se di is dolupta tempor sin plis paritatem quunt in

porae ilit, conserum sum in res evel ipsusan deliqui atiaeae riatem dolut occaecto debitati raepella vellicae. Nam dollaut dolent labo.

Infos Communales



Mairie

Horaires d'ouverture

- > le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h
 - > le vendredi : 9h-12h et 14h-16h30
 - > le mercredi : 9h-12h
 - > samedi matin : 9h-12h.
- Ces horaires peuvent être aménagés en période de congés.

Bibliothèque Municipale

La bibliothèque sera fermée tout le mois d'août.

Ecole publique communale

L'école publique de Le Fœil accueille vos enfants de la maternelle au CM2. Pour tous renseignements vous pouvez contacter la directrice :
Mélanie Le Goff
au 02 96 74 99 62

Garderie scolaire

OUVERTURE : Le matin de 7h15 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h45